

## Présentation de la formation

Créé en 2005 et dispensé en apprentissage depuis 2012, le Master 2 *Droit et management des transports terrestres* a pour objet de former des cadres polyvalents, immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins juridiques et de management des entreprises des secteurs des transports terrestres et de la logistique tant sur le plan national qu'international (entreprises de transports de marchandises et de voyageurs routiers, ferroviaires, fluviaux, transitaires-commissionnaires et autres auxiliaires de transport, voyagistes, experts transports, assureurs transport, gestion des risques transport, grande distribution, logistique...).

La formation est accessible après sélection des candidats avec un diplôme de bac+4 dans le domaine du droit, de la gestion, de l'économie, des transports, de la logistique, de l'ingénierie ou du commerce. Elle est également

accessible en formation continue, avec possibilité de validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES)

La formation peut être suivie en formation initiale ou en formation continue, mais est principalement dispensée en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), avec un rythme d'un mois et demi de cours en septembre-octobre, une semaine de cours et deux semaines en entreprise d'octobre à décembre, une semaine de cours et trois semaines en entreprises de janvier à mai, à temps complet en entreprise à partir de juin jusqu'au terme du contrat.



Coût de la formation : gratuite en alternance  
250 € en formation initiale  
env. 4800 € en formation continue.

N° RNCP : 34127

## Programme de la formation

### UE 1 – ORGANISATION, MARCHÉS, MOYENS ET INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS TERRESTRES (80h, 8 crédits)

- Transports routiers (marchandises et voyageurs)
- Transports ferroviaires (marchandises et voyageurs)
- Transports fluviaux
- Concurrence et transports terrestres
- Organisation des transports collectifs de voyageurs
- La délégation de service public

### UE 2 – CONTRATS DE TRANSPORTS (80h, 8 crédits)

- Transports de marchandises internes et internationaux
- Transports de voyageurs internes et internationaux
- Transport de marchandises dangereuses
- Gestion du contentieux transports
- Droit international privé appliqué aux transports

### UE 3 – LES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA SUPPLY CHAIN (80h, 6 crédits)

- Transports terrestres et acheminement maritime
- Droit douanier et pratique du passage en douane
- La commission de transport

- Le forfait touristique
- Le contrat de transport multimodal de marchandises
- Intermodalité et transports de voyageurs
- Le contrat de prestations logistiques
- Land transports and port interface (en anglais)

### UE 4 – MANAGEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DE LA SUPPLY CHAIN (76h, 8 crédits)

- Finance
- Management : management stratégique
- Stratégie transports et logistique
- Management de la chaîne logistique
- Économie des transports terrestres
- Exploitation opérationnelle et commerciale des transports terrestres

### UE 5 – MANAGEMENT JURIDIQUE ET CONFORMITÉ (28H, 4 CRÉDITS)

- Management juridique et contract management
- Compliance internationale, environnementale et sociale
- Technique contractuelle appliquée aux transports

## UE 6 – ENVIRONNEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES

- Assurances transports
- International sale of goods, financing and guarantees (en anglais)
- Droit social (routier, ferroviaire et fluvial)

## UE 7 – MEMOIRE (15 crédits)

- Mémoire professionnel ou de recherche

## UE 8 – IMMERSION PROFESSIONNELLE (4 crédits)

- Rapport alternance (apprentissage ou ct pro. 1 an) ou Stage

## CONFÉRENCES DE PROFESSIONNALISATION (hors maquette)

- Journée de professionnalisation (CV, Lettres de motivation, entretiens)
- L'action de l'État en mer
- Cargo claims
- Gestion de crise
- *International maritime arbitration* (en anglais)
- Technique contractuelle appliquée aux transports
- La délégation de service public appliqué aux transports

# Équipe pédagogique

### Intervenants académiques

- Cyril BLOCH (dir.), *Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du Pôle transports (CDMT-IFURTA)*
- Alexis ALBARIAN (codir.), *Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille*
- Nicolas BALAT, *Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille*
- Valérie BRUN, *Maitre de conférences en Sciences économiques à l'Université d'Aix-Marseille*
- Marie CARTAPANIS, *Maitre de conférences à l'Université d'Aix-Marseille*
- Vincent EGEA, *Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille*
- Laurent FEDI, *Professeur associé, KEDGE Business School, Marseille, Docteur en droit, HDR*
- Julien GASBAOUI, *Maître de conférences associé AMU, Avocat, Paris, Docteur en droit*
- Elodie KACIOUI-MAURIN, *Maitre de conférences en gestion à l'Université d'Aix-Marseille, HDR*
- Julie LABORDE, *Professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille, Directrice de l'IFURTA, Pôle Transports*
- Claire MERLIN, *Professeur associée AMU, Directrice de la stratégie, du pilotage et des affaires juridiques du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, Docteur en droit*
- Katia RICHOMME-HUET, *Professeur associé à Kedge Business School, Marseille*
- Sophie SERENO, *Maitre de conférences à l'Université d'Aix-Marseille*

### Intervenants professionnels

- Charles AKROUT, *Project manager IP & ES France chez CEVA Logistics*
- Thierry ALLEGRE, *Directeur distribution de MARTIN BROWER (logistique Mc Donald)*
- Olivier DARBES, *Juriste à la CMA-CGM, Docteur en droit*
- Laurent BENVENUTI, *Délégué régional FNTV PACA CORSE*
- Marion BESANCON, *Responsable Éthique et Conformité, Airbus Helicopter*
- Paul Emile BOUTIN, *Direction juridique et conformité de la SNCF Voyageurs, Paris*
- Hervé MONIN, *Chef de projet sécurité maritime, EDF EN, Paris*
- Olivier DARBES, *Maritime Litigation Manager à la CMA-CGM, Docteur en droit*
- Vincent DEMOLE, *Directeur juridique de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône)*
- Frédéric DENEFFLE, *Directeur CESAM et GAREX, Paris,*
- Nadine GRENOUILLEAU, *Expert en droit douanier, CABINET ALISTER, Paris*
- Daniel HOENIG, *Expert judiciaire Transport, Avignon*
- Christian HUBNER, *Docteur en droit, Avocat spécialisé en Droit fluvial*
- Jean-Luc RIPERT, *Directeur juridique de KUEHNE NAGEL France, Paris*
- Claude STEINMETZ, *Directeur du développement ferroviaire de TRANSDEV, Paris*
- Christophe THELCIDE, *Docteur en droit, Avocat*